

Image not found or type unknown



Cauchemar avec mon proprio

Par **marsey**, le **27/01/2017** à **19:42**

Bonjour,

Je vis un véritable cauchemar avec mes propriétaires et j'ai besoin d'aide. Je vis dans ce logement depuis 2009. Mes proprio vivent au dessus de mon logement. Dans le bâtiment il y a donc moi locataire et eux propriétaires. Les faits :

- pas de régularisations de charges depuis 6 ans,
- pas de quittance de loyer même en les demandant,
- travaux non fait depuis 7 ans à la charge du propriétaire,
- agression physique de la part de mon proprio avec 6 jours ITT,
- agression verbale et intimidation pour me faire partir,
- main courante déposée à la gendarmerie de ma part,
- je dois partir au plus vite car je ne tiens plus psychologiquement,
- je suis de plus une personne handicapée (AAH),
- loyers et charges toujours payés depuis 6 ans,

que dois je faire ?

D'avance, merci.

Par **Visiteur**, le **28/01/2017** à **00:17**

Bsr,

Vous devez saisir la Commission Départementale de Conciliation et/ou le Tribunal d'instance dans le ressort duquel se trouve votre logement par déclaration au greffe ou par

l'intermédiaire d'un avocat.